Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260512-D202605056-DE

PROCES VERBAL
ST-OUEN-DES-ALLEUX

Séance du conseil municipal du 12 mai 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de présents : 12
Nombre d'absents : 3
Nombre de votants : 12

L'an deux mil vingt-six, **le douze mai à dix-neuf heures,** le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence du Maire, Monsieur Jean-Louis QUILLIOT,

Présents	M. QUILLIOT Jean-Louis, Mme GOBÉ Laurence, M. RAIPIN-PARVEDY Philippe, M. DOUAGLIN Émile, Mme BOURION Juliette, M. BATTAIS Régis, M. LEULIETTE Arnaud, M. HOCHART Arnaud, Mme LE ROY Delphine, M. GESLIN Damien, Mme DELALANDE Sabrina, Mme GRATIEN Camille, Mme SENECHAL Marie,
Absents	Mme GOBÉ Laurence, Mme BRIAND Stéphanie, M. PITOIS Ludovic,
Secrétaire	Mme SENECHAL Marie,
Convocation	05/05/2026

2026 05 056 Délibération rectificative n°202603012 – Marché « Extension de la cantine scolaire – École « La Clé des Champs » – Attribution des lots de travaux (délibération modificative)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'extension de la cantine scolaire de l'école « La Clé des Champs », dont le montant estimatif des travaux s'élève à 278 300 € HT.

Une consultation des entreprises a été lancée selon une procédure adaptée, en application de l'article R. 2123-1, 1° du Code de la commande publique.

L'avis d'appel public à la concurrence a été publié le 17 janvier 2026 via la société Médialex dans Ouest-France 35, ainsi que sur la Centrale des Marchés.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) était téléchargeable sur la plateforme dématérialisée www.megalisbretagne.org.

La transmission des candidatures et des offres par voie dématérialisée sur cette plateforme était obligatoire.

La date limite de réception des offres était fixée au mardi 17 février 2026 à 12h00, et l'ouverture des plis a eu lieu le même jour à 14h00.

L'analyse des offres a été réalisée par le maître d'œuvre, qui a remis son rapport à l'assemblée le 2 mars 2026 à 9h00.

Les critères de sélection et de jugement des offres étaient les suivants :

1. Prix des prestations : 60 %
2. Valeur technique : 30 %
3. Délai d'exécution et date de démarrage : 10 %

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260512-D202605056-DE

Le marché de travaux, conclu en une seule tranche, était réparti en 11 lots :

- Lot n°1 : Gros œuvre
- Lot n°2 : Charpente
- Lot n°3 : Couverture ardoises
- Lot n°4 : Menuiserie extérieure
- Lot n°5 : Cloison – Doublage
- Lot n°6 : Menuiserie intérieure – Agencement
- Lot n°7 : Plafonds suspendus
- Lot n°8 : Plomberie – Sanitaires – Ventilation
- Lot n°9 : Électricité – Chauffage
- Lot n°10 : Revêtements de sols
- Lot n°11 : Peinture

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'une erreur de report a été constatée dans l'analyse financière du maître d'œuvre concernant les lots n°1, n°5 et n°10. Il convient par conséquent de modifier la délibération n°2026 03 012 du 03 mars 2026 afin de corriger les montants attribués.

Au vu du rapport d'analyse des offres corrigé présenté à l'assemblée, Monsieur le Maire propose d'attribuer les lots aux entreprises suivantes, sous réserve que la commune se voie attribuer une subvention au titre de la DETR 2026, sollicitée pour un montant de 128 358 €, la réponse de la Préfecture étant en attente :

Lot	Intitulé	Entreprise retenue	Montant HT
Lot n°1	Gros œuvre	CFCONSTRUCTIONS de Saint-Aubin-du-Cormier (35)	**72 599,99 €**
Lot n°2	Charpente (avec PSE bardage chêne)	COUPE JEROME de Fougères (35)	26 422,41 €
Lot n°3	Couverture ardoises	BILHEUDE de Vitré (35)	11 000,00 €
Lot n°4	Menuiserie extérieure	SER AL FER de L'Hermitage (35)	11 823,84 €
Lot n°5	Cloison – Doublage	BREL de Lécousse (35)	**10 907,69 €**
Lot n°6	Menuiserie intérieure – Agencement	A.M.R de Bain-de-Bretagne (35)	14 004,91 €
Lot n°7	Plafonds suspendus	MORAND BERREE de Saint-Jacques-de-la-Lande (35)	10 910,09 €
Lot n°8	Plomberie – Sanitaires – Ventilation	PERRINEL d'Argentré-du-Plessis (35)	15 119,07 €
Lot n°9	Électricité – Chauffage (avec PSE plafond rayonnant électrique)	KALEO de Saint-Germain-en-Coglès (35)	21 507,35 €
Lot n°10	Revêtements de sols	MICHEL LAIZE de Romagné (35)	**11 500,00 €**
Lot n°11	Peinture	THEHARD de Vitré (35)	5 675,27 €

Le montant total des travaux attribués s'élève désormais à **211 470,61 € HT**.

Le montant total des travaux attribués correspond au montant estimatif du marché et les crédits nécessaires sont inscrits en section d'investissement, compte 231 – Immobilisations corporelles en cours (M57).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ABROGE ET REMPLACE la délibération n°2026 03 012 du 03 mars 2026 relative à l'attribution des lots de travaux pour l'extension de la cantine scolaire de l'école « La Clé des Champs » ;**
- **ATTRIBUE les lots du marché de travaux aux entreprises ci-dessus désignées, pour les montants corrigés, sous réserve de l'attribution par la Préfecture de la subvention DETR 2026 pour un montant de 128 358 € ;**

Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213503048-20260512-D202605056-DE

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A Saint-Ouen-des-Alleux,
Le 18/05/2026
Le Maire, Jean-Louis QUILLIOT



Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.